

*Coller ici
une photo récente*

Dossier D'INSCRIPTION Session 2023-2024

A envoyer par courrier simple (pas de courrier recommandée)

ou dépôt à l'APFA sur RDV

BP JEPS Spécialité Educateur Sportif - Mention Activités de la Forme

Option « Cours Collectifs »

Du lundi 25 septembre 2023 au vendredi 12 juillet 2024

DOSSIER A RENVOYER A L'APFA –ESPACE SAINTS ANGES

272 AVENUE DE MAZARGUES 13008 MARSEILLE

AVANT le 16 juin 2023 (dernier délai, pour passer les tests en juillet)

AVANT le 24 juillet 2023 (dernier délai, pour passer les tests en septembre)

Je soussigné(e) NOM _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Sexe : F M Nationalité _____ N° Sécurité Sociale : _____

Date naissance _____ (âge) _____ lieu/naissance Ville _____ Dépt naissance / ____/

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____ Tél portable _____

E-mail : _____ @ _____

Dernier diplôme obtenu (et spécialité) ou niveau d'étude _____

Année d'obtention du dernier diplôme _____

Dernier emploi occupé _____ Numéro ID Pôle Emploi _____

DESIRE M'INSCRIRE AUX TESTS DE SELECTION DU BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME

OPTION « Cours Collectifs »

qui se dérouleront le lundi 17 et le mardi 18 juillet 2023 ou le lundi 04 et mardi 05 septembre 2023

ATTENTION  Les TEP du BPJEPS AGFF ne sont pas valables pour le nouveau BPJEPS AF

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____ 202__

Signature :

**ATTENTION : les candidats ayant réussi les TEP seront convoqués à l'APFA pour les tests de sélection de l'effectif, soit en JUILLET 2023 (pour les candidats ayant passé les TEP le 18 juillet, soit en SEPTEMBRE 2023 (pour les candidats ayant passé les TEP le 5 septembre 2023)
A défaut la place sera attribuée à un candidat sélectionné en liste d'attente
Date à définir après la réussite aux tests physiques (TEP)**

Comment financer votre formation

Coût de la formation

Frais administratifs de dépôt de dossier	60 Euros
Frais pédagogiques*	Avec prise en charge ¹ : 7 420,65 € Sans prise en charge : 5 677,00 €

Document informatif sans valeur contractuelle

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.

► **Vous êtes salarié** ► **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

► **Vous êtes demandeur d'emploi** ► **Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou votre Pôle Emploi si vous avez plus de 26 ans : Ce sont les prescripteurs de la formation.**

* certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi (demande de devis KAIROS effectué par l'organisme de formation à votre demande). La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (TRANSITION PRO ou autres) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

* Vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en contrat de professionnalisation ou autres

► **Vous êtes allocataire du RSA** ► **Contactez votre Conseil Général**

► **Vous êtes demandeur d'emploi ou salarié handicapé** ► **Contactez votre délégation régionale AGEFIPH ou votre référent CAP EMPLOI**

☞ **Attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**

ATTENTION !

La prise en charge des formations n'est pas un dû. Les prises en charge sont toujours décidées par une commission qui attribue les financements en fonction du nombre de places possibles, toujours inférieur à la demande.

LE FINANCEMENT PEUT DONC ETRE REFUSE.

Assurance et protection sociale

Les stagiaires en formation à l'APFA sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

¹ Prise en charge entreprise, OPCO, club, Pole Emploi etc.

DETAIL DES TESTS D'ENTREE - BP JEPS AF OPTION COURS COLLECTIFS

LES TESTS D'ENTREE SE FONT EN 2 ETAPES :

ETAPE 1 : Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP) voir les dates en page de garde

Arrêté du 5 septembre 2016 portant création de la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif », annexe IV

Epreuves Techniques éliminatoires

- Epreuve n° 1 : test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.
- Epreuve n° 2 :

Le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements. Le(la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données.

Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple. La trame des enchaînements de l'épreuve n°2 figure en annexe IV-A.

Voir sur le lien du Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/bp_af_-_annexes_-_5_septembre_2016.pdf

Les candidats qui ne valident pas ces épreuves (TEP) ne peuvent pas poursuivre les sélections de l'APFA

ETAPE 2 : Tests de sélection de l'organisme

- **EPREUVE ECRITE** (durée 1 heure) de type composition française sur un sujet relatif au secteur de la forme.
L'évaluation porte sur la maîtrise de l'expression écrite, de la structuration du devoir, de la qualité de l'argumentation à partir d'exemples tirés de l'actualité et de l'expérience du candidat.
- **EPREUVE D'ENTRETIEN SUR DOSSIER** (durée 20 minutes) : l'entretien face à un jury composé de 2 personnes est réalisé à partir d'un dossier (obligatoire) regroupant un CV, une lettre de motivation incluant le projet professionnel, ainsi que toute pièce justificative des titres et diplômes.
L'entretien permettra de prendre en compte le projet professionnel du candidat, ses qualités d'expression et d'argumentation. La présentation de ce dossier fait partie intégrante de l'épreuve.
L'absence de dossier annule l'épreuve

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES DE LA FORME »**

ANNEXE IV

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités de la forme » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.

- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités de la forme » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;

- Être capable de réaliser les tests techniques suivants :

Tests techniques d'entrée en formation pour l'option « cours collectifs » :

- épreuve n° 1 : test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.

- épreuve n° 2 : le(la) candidat(e) réalise une épreuve de démonstration technique de 60 minutes au total, comprenant dix minutes d'échauffement collectif, vingt minutes de passage en STEP à un rythme de 128 à 132 battements par minute dont deux minutes de retour au calme, vingt minutes de passage en renforcement musculaire, 10 minutes de retour au calme sur 5 étirements. Le(la) candidat(e) reproduit les éléments techniques simples, ajuste sa prestation en fonction d'indications verbales ou gestuelles données. Il/elle est capable de mémoriser et de reproduire un enchaînement simple. La trame des enchaînements de l'épreuve n°2 figure en **annexe IV-A**.

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE «
EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES DE LA FORME »**

ANNEXE IV A

- **Épreuve n° 1 : test navette « Luc Léger » : palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes.**

Trame des enchaînements de l'épreuve n°2 - option « cours collectifs »


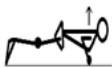

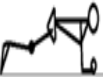

Trame D'échauffement, Step, renforcement et étirement TEP






Type de cours, niveau et durée étirement, Total 30 min	Échauffement, cour de STEP, renforcement musculaire et
---	---

Objectif de la séance	Évaluation TEP
------------------------------	-----------------------

N° DU BLOC	Bloc final (avec changement de pieds)	Compte	Changement de pieds	Approche ou orientations	Coordination	Durée par bloc	Cumul durée (en min)
Echauffement	Echauffement à la convenance de l'intervenant : Activation cardio vasculaire, préparation générale et spécifique, préparation ostéo articulaire, musculo tendineuse, évaluation du niveau du groupe motivation	Mouvement de la CV dans tous les plans, enchaînement de LIA+ex de la base squat, fentes, antépulsion des bras, rotation.....					10 minutes
1 ^{er} bloc	1 basic +1 mambo cha cha 1 chassé sur le step + 1 mambo 3 genoux L step (en bout) 1 basic à cheval + 1 basic retour face	8 temps 8 temps 8 temps 8 temps	Sur le mambo cha cha sur le chassé Sur les 3 genoux L step	Face Face En bout Début en bout puis retour en face	Bras simples sur les 3 genoux L step	9 minutes	
2 ^{ème} bloc	1 basic + 1 traversée + 3 genoux ciseaux 1 traversée+ 2 dégagés sur le step +1 V step	16 temps 16 temps	Lors des 3 genoux ciseaux	Début face/fin dos Début dos et revient face avec le basic Traversée avant les dégagés	Bras simples sur les 2 dégagés et sur le V step	9 minutes	
Retour au calme						2 minutes	
					Temps cumulé	30 minutes	

Type de cours et durée	Cours de renforcement musculaire avec des éléments imposés : Squat/Fentes/Pompes/Gainages, 20 minutes de renfo et 10 minutes de retour au calmes .TOTAL 30 minutes. Évaluation posture et souplesse
------------------------	---

N° et nom de l'exercice	Croquis séquences	Objectif et	Placement de base et mouvement	Précision rythmiques	Durée (w/repos)	Temps	Cumul temps en minute	Critère de réussite
<input type="checkbox"/> Squat à répéter 3 fois		Séquence de squat à	Flexion des hanches, genoux, chevilles puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	4 min 30	-Respecte le rythme -Respecte l'exécution du mouvement -Respecte la posture
<input type="checkbox"/> Pompes à répéter 3 séries		Séquence de pompes	Flexion des coudes, alignement coudes épaules. En planches pour les hommes et genoux pour les femmes	Rythmique à la convenance de l'intervenant	3 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1 minute x séquences soit 3 min	7 min 30	
<input type="checkbox"/> Fentes à droite		Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	12 min	
<input type="checkbox"/> Gainage de gainage à répéter 3 séries		Séquence	Planche frontale	Isométrie travail /1 bloc de par séquence	3 blocs de travail /1 bloc de récupération	1 minute x séquences soit 3 min	15 min	
<input type="checkbox"/> Fentes à gauche		Séquence de fentes à répéter 3 séries	Flexions des hanches, genoux puis retour en position de départ	Rythmique à la convenance de l'intervenant	5 blocs de travail /1 bloc de récupération par séquence	1min30 x 3 séquences soit 4 min 30	19 min 30	

Retour au calme avec 5 étirements							
1) Flexion du buste		Evaluation souplesse chaîne postérieure et maintien de la posture	Position assise, jambes tendues en avant, flexion du buste		2 min	2 min	Respect de la posture
2) Flexion du buste		Evaluation souplesse adducteur et chaîne postérieure	Position assise, jambes tendues en ouverture, flexion du buste		2 min	4 min	
3) Chien tête en bas			Angles tronc/ jambe à 90°, jambe et bras tendus, tête alignée main au sol		2 min	6 min	
4) Planche debout position unipodale (pied droit au sol)		Evaluation posturale et souplesse	Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe		4 min	10 min	
5) Planche debout unipodale (pied à gauche au sol)			Planche debout, position unipodale, alignement bras tête tronc jambe				
				Total	60 minutes		